

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 09 Novembre 2022

Extrait du registre des délibérations

n° 2022-11-09-04

Date de la convocation 02/11/2022	L'an deux mil vingt deux, le neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.
Convoqués : 23 Présentes : 17 Représentés : 04 Absents : 04	Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Christine BOURDELLE (arrivée à 20h38), Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Annie COCHET, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Marie-Hélène MARCEL, Anne-Marie LATEUR (arrivée à 20h09), Marylène FRANZ (départ à 21h30), Céline TAMPIGNY, Vincent DAINE ; Étaient représentés : Mesdames et Messieurs, Christine BOURDELLE par Sonia DOUAY (jusqu'à 20h38), Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL (à partir de 21h30), Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Pierre DURAND ; Était absents : Mr Paolo MARCELO, Mme Karine PAGEAU, Mr Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Mr Sébastien VILLAIN ;
OBJET : Finances Passage anticipé à la norme M57	Suite à la délibération n°2022-06-29-01 votant le passage anticipé à la norme M57, il y a lieu de rajouter une mention supplémentaire. En effet il y a deux sortes de M57, un développé et un abrégé. Mr le Maire propose d'adopter sur tous les budgets la M57 développé. Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide : - d'autoriser le passage des budgets à la norme M57 développé dès le 1 ^{er} janvier 2023 ; - d'autoriser Mr le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de cette demande. Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents Pour copie conforme <p style="text-align: right;">Le Maire, Pierre DURAND</p> 